



Conseil d'Administration de l'UNSS

1^{er} décembre 2017

Déclaration du SE-Unsa

Ce conseil d'administration se tient dans une période où l'on n'aura jamais autant entendu parler de sport à l'école.

Tout d'abord à l'occasion de l'attribution des JO 2024 à la ville de Paris, le Ministre de l'Éducation Nationale a profité de la Journée nationale du Sport scolaire pour présenter son plan "Horizon 2024" pour le "sport à l'école", sans jamais utiliser le terme complet Éducation Physique et Sportive.

Si le SE-Unsa se réjouit, comme la majorité des citoyens français, d'accueillir les jeux olympiques et paralympiques 2024, s'il voit d'un très bon œil la dynamique que ces JO vont créer pour les fédérations du sport scolaire, il affirme que les valeurs de l'olympisme, seules, ne font pas le quotidien de tout enseignant ou tout élève.

Le SE-Unsa ne laissera pas une vision élitiste de la pratique sportive à l'école mettre en péril l'EPS, le sport scolaire et ses fédérations.

Ensuite lors du Salon européen de l'Education de novembre dernier, une convention entre la fédération du sport scolaire du 1^{er} degré et celle du 2nd degré a été signée. Le SE-Unsa y était présent pour y représenter à la fois les enseignants d'EPS et les professeurs des écoles.

Les enjeux annoncés : répondre aux enjeux de santé publique, favoriser la continuité des parcours des élèves de la maternelle au lycée et permettre à tous les enfants de se construire à travers un engagement sportif et associatif.

A également été annoncée la semaine du sport olympique et paralympique sur la semaine du 27 janvier au 3 février dont les deux axes enjeux majeurs seront l'interdisciplinarité et la découverte du handicap.

Le SE-Unsa dans son positionnement de syndicat de la maternelle au lycée qui a soutenu la création du cycle 3 à cheval sur l'école et le collège, ne peut que se satisfaire de la signature d'une telle convention. Avoir pour objectif que chaque élève ait accès à un parcours scolaire sportif construit et cohérent tout au long de sa scolarité est une nécessité !

Interdisciplinarité, inclusion et santé sont aussi des axes forts du projet du SE-Unsa.

Cette garantie de continuité entre 1^{er} et 2nd degré nécessitera logiquement, elle aussi, des moyens et, si Jean-Michel Blanquer avait déjà annoncé des moyens alloués au plan Horizon 2024, il faudra voir comment se répartissent ces aides entre établissements. Si dans le 2nd degré, la question du temps, des acteurs et des finances se pose moins, elle reste à régler en quasi-totalité pour les écoles.

Après avoir entendu ces nombreuses annonces de projets nécessitant des moyens, je souhaiterais alors faire part de notre incompréhension suite à la parution du nombre de postes offerts au Capeps 2018.

Si les postes annoncés pour le concours interne restent stables et que ceux du concours réservé connaissent une augmentation liée à l'échéance 2018 de ce format de concours, le Capeps externe connaît lui un effondrement de plus de 21% des postes offerts.

Même s'il faudra mettre en regard cette diminution avec le nombre de départs en retraite, on peut tout de même s'en étonner étant donné les annonces de Jean Michel Blanquer sur son plan Horizon 2024 et son incessante promotion du « sport à l'école » sensés mobiliser un grand nombre d'enseignants d'EPS notamment dans le cadre de la création de 1000 sections sportives.

Si contradiction il n'y a, alors il faudra y voir une autre volonté politique, celle de dissuader les étudiants d'entamer ou poursuivre un cursus en Staps, l'une des trois filières en tension dans la capacité à accueillir les bacheliers.

Enfin, le SE-Unsa et son groupe « Sport scolaire, tous acteurs » reçus en audience au cabinet le 25 avril dernier souhaiterait savoir où en sont les dossiers évoqués : la rénovation en profondeur des statuts des AS, le "reformatage" intégral des élections des représentants des AS et la responsabilité/sécurité des personnels encadrants ou dirigeants des AS. Cette poursuite de la réforme structurelle de l'UNSS est pour nous la condition sinequanone d'une poursuite de développement de cette dernière.

Je vous remercie de votre attention.

Elisabeth Allain-Moreno

Déléguée Nationale EPS pour le SE-Unsa